



Bonne fête du Sacrifice 2024 [`Id el-Adha Mubarak] !

10 Dhul Hidjja 1445 H / dimanche 16 juin 2024

Que Dieu (qsE) agrée le sacrifice de ceux qui ont pu sacrifier et efface les péchés de ceux à qui Il a facilité le jeûne du jour de Arafat. Que ce jour de fête et de partage ait pu apporter aux plus démunis un peu de cette solidarité chaleureuse qui permet de supporter la difficulté.

Que Dieu (qsE) nous fortifie dans la Foi, qu'Il fasse de nous les dignes représentants de l'Islâm des lumières, celui qui guide les cœurs de l'obscurité de l'ignorance vers la lumière de la Science (et sa pratique).

Que Dieu (qsE) assiste le peuple palestinien occupé et encore sous blocus ainsi que le peuple syrien. Que Dieu (qsE) accepte les victimes de l'oppression avec toute Sa miséricorde et punisse leurs bourreaux comme seul Lui sait le faire. Que Dieu (qsE) guide le peuple tunisien vers une transition pacifique. Que Dieu (qsE) libère les peuples rohingyas et ouïgours de l'oppression.

Je vous propose pour l'occasion un rappel qui sera, je l'espère profitable :

Qu'est-ce que le terrorisme ?

L'ONU définit le terrorisme comme des « actes criminels conçus ou calculés pour terroriser l'ensemble d'une population, un groupe de population ou certaines personnes à des fins politiques »¹. Les actes contemporains du Hamas² du 7 octobre répondent à cette définition (1 200 victimes dont 900 civiles, et en particulier des festivaliers).

En Islâm, le terrorisme historique³ utilise une interprétation biaisée de la Religion pour légitimer une remise en question de l'ordre établi par une violence qui vise indistinctement musulmans⁴ et non musulmans, détenteurs de l'autorité publique ou civils, femmes et enfants.

Il est à distinguer des mouvements rebelles à l'autorité élue en charge tels qu'on a pu en voir en Syrie sous le 4^{ème} calife bien guidé d'Alî. Ils respectaient certaines règles islamiques de Djihad (obéissance à un Emir *-en l'occurrence de le Gouverneur de Syrie-*, ne tuer ni femme, ni enfant, ni vieillard, ne pas se suicider, etc...).

Il est aussi à distinguer du terrorisme d'un Etat totalitaire comme Byzance ou la Perse qui n'hésitaient pas à arrêter arbitrairement et assassiner les opposants à leur doctrine. Ces derniers terrorisent leur propre population avec des méthodes similaires mais avec l'autorité « légitime » en plus.

Où sont passés les terroristes corses, de l'IRA, de l'ETA?

Dans l'histoire, les peuples occupés, étouffés sous le joug d'un colonisateur, ont mené des mouvements de résistance violents toujours qualifiés de terroristes. Prenons quelques exemples récents pour éclairer notre actualité.

Le FLNC⁵, né en 1976, a mené des actions des actions violentes de résistance afin d'obtenir l'indépendance de la Corse. De nombreux attentats à la bombe contre des représentations de l'Etat Français dont 14 représentants seront tués sur un total de 140 victimes. Il est considéré comme groupe terroriste de fait par les enquêtes du Parquet National Anti-

¹ Résolution 60/43 de janvier 2006

² Harakat Al-Muqāwma Al-'islāmiyya ou « Mouvement de résistance islamique » fondé en 1987 après la 1ere intifada pour lutter contre l'occupation israélienne de la Palestine.

³ Khawāridj ou dissidents rigoristes qui ont refusé l'arbitrage entre le 4^{ème} calife `Alî et le Gouverneur de Syrie Mu'awiya à l'issue de la bataille de Siffin

⁴ Takfirisme ou excommunication

⁵ Front de Libération Nationale de la Corse

terroriste. Cependant l'intensité de ses actions a été largement réduite⁶ notamment par différentes étapes d'autonomisation de la Corse notamment en 2013-2014 : institutionnalisation du bilinguisme et collectivité unique des 2 départements, 2017 : majorité des autonomistes au parlement corse, 2024 : proposition de statut d'autonomie corse votée par son assemblée.

L'IRA⁷, née en 1916, a participé à la guerre d'indépendance irlandaise puis à la guerre civile irlandaise. Le conflit Nord-irlandais fera 3 526 victimes dont 1 932 civils. L'Official IRA (1969) annonce un cessez le feu en 1972. La Provisional IRA (1969) dépose les armes en 2005. La Continuity IRA (1986), la Real IRA (1986) et L'Irish Republican Liberation Army (2006) sont quant à elles toujours officiellement actives. 10 avril 1998, l'accord du Vendredi Saint met un terme à 30 ans de conflits (l'Irlande du Nord dispose d'une assemblée autonome), 2009 : derniers attentats meurtriers.

L'ETA⁸, né en 1959, mène des actions violentes pour l'autonomie basque de l'Espagne qui feront 829 victimes et 113 de ses militants. L'ETA se dissout en 2018, son dernier assassinat datant de 2010. En 1979, la Communauté autonome du Pays basque est l'une des 3 premières communautés reconnues (17 actuellement) par le Gouvernement Espagnol. Elle dispose d'un Gouvernement depuis 1980 ainsi que d'un Parlement autonome.

Plus récemment, on peut évoquer les émeutes kanakes dont la violence s'était arrêtée avec les accords bilatéraux de Nouméa⁹ soumis à consultation des calédoniens et plébiscitée (71% de pour). Les violences ont repris récemment avec la modification unilatérale du corps électoral par l'Etat français.

Dans tous ces conflits, une action politique visant à répondre partiellement ou complètement aux revendications des mouvements terroristes de résistances, ont permis d'éteindre les braises qui attisaient la haine et par conséquent alimentaient la violence. Les peuples concernés se ressentaient, à tort ou à raison, comme non reconnus politiquement. Des autonomies politiques partielles ou complètes leur ont permis d'avoir une voix politique entendue et un droit de regard sur la gestion de leurs affaires. Ces autonomies ont fait tarir le réservoir de haine qui alimentait le terrorisme et les violences.

Un peu d'histoire du proche orient

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Palestine, gérée par les Anglais, fut partitionnée par l'ONU naissante en 2 entités distinctes qui avaient vocation à devenir un Etat palestinien¹⁰ et un Etat juif. Rappelons que certains Palestiniens avaient choisi le camp des vaincus pour la seule raison qu'il était en guerre contre leur occupant anglais. Rappelons aussi que le peuple Juif avait subi un génocide ciblé sur leur ethnie et leur religion et que d'autres palestiniens ont combattu dans le camp des vainqueurs. Suite aux différentes guerres, Israël comprend 78% du territoire alors que l'ONU leur en avait attribué 55%.

Le monde islamique avait déjà répondu à plusieurs reprises au cours de l'histoire aux peuples monothéistes en danger (Coptes d'Egypte, Zoroastriens perses, Catholiques espagnols, etc...) au nom de Dieu. Pourtant la réaction à la nouvelle d'une terre d'accueil pour les Juifs fut différente. Une guerre fut déclarée par les pays arabes et perdue devant la résilience d'un peuple meurtri et sans terre. Depuis ce jour, l'Etat israélien s'est mis hors la loi internationale et refuse toujours aujourd'hui de reconnaître l'existence d'un Etat palestinien. Les arabes palestiniens vivent dans un territoire dont ils n'ont la gestion pleine que de 18%, le reste étant partiellement (22%) ou totalement (60%) administré par Israël.

Depuis plus de 70 ans, les Palestiniens, chassés d'une partie de leurs terres, occupés dans d'autres, enfermés dans d'autres, mènent une résistance violente contre leur nouvel occupant. Le monde occidental suit majoritairement la rhétorique israélienne qui les qualifie de « terroristes ». Mais Israël n'alimente-t-il pas les braises de la colère par une politique d'expropriations, par une justice d'exception qui n'en finit pas et incarcère sans jugement, en refusant de reconnaître son état voisin ? Les réactions punitives disproportionnées d'un puissant Etat surarmé sur une communauté

⁶ 10 500 attentats en 48 ans soit une moyenne de 200 / an, et seulement 27 sur les années 2022-2023

⁷ Armée républicaine irlandaise

⁸ « Euskadi ta Askatasuna » ou « Pays basque et liberté »

⁹ L'accord de Nouméa est un accord qui prévoit des transferts de compétences en Nouvelle-Calédonie par l'État français dans de nombreux domaines à l'exception de ceux de la défense, de la sécurité, de la justice et de la monnaie. Négocié à la suite des accords de Matignon de 1988, l'accord fut signé le 5 mai 1998 à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, sous l'égide de Lionel Jospin, Premier ministre français.

¹⁰ Les arabes représentaient 70% de la population, mais les juifs eurent 55% de la Palestine mandataire lors du plan de partage onusien du 29 novembre 1947. La Ligue arabe le rejette et déclenche une guerre qu'elle perdra.

palestinienne étouffée laissée sans voix¹¹. Aujourd'hui les Palestiniens sans Etat, ni droit, ni espoir, sont défendus par des « terroristes » alors que l'on oublie que la création de l'Etat d'Israël a été réalisée notamment par des « terroristes » sionistes (Haganah, Irgoun). Aucun processus politique n'est actuellement enclenché, ne laissant présager aucune accalmie au conflit.

Notre seule boussole

Le musulman est conscient que son passage dans ce Bas-Monde est un moment d'épreuves et de choix qui sera évalué à titre individuel en un Jour du Jugement¹² qui définira sa résidence pour l'éternité.

Il doit choisir le bien dans tous ses actes et le vote est un témoignage politique qui l'engage. Il doit chercher le bien dans les programmes et éviter ce qui peut mener au mal

- D'où vient ce parti ?
 - Est-il inspiré des valeurs la Révolution, de la Résistance, de la paix en Europe, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?
 - Ou est-il inspiré des valeurs royales, de la collaboration, de la désunion de l'Europe, du droit des forts à occuper les faibles ?
- Est-ce que ce parti veut créer des ponts entre les gens ou ériger des barrières entre eux ?
 - La porosité entre le désir légitime de maîtriser l'immigration et le rejet pur et simple de l'immigré est fine et dangereuse.
 - Comment distinguer l'immigré (toujours musulman) qui sèmerait la zizanie du musulman « intégré » ? Très vite cette xénophobie tourne à l'islamophobie pure et simple.
- Est-ce que ce parti souhaite la résolution du conflit israélo-palestinien ?
 - Si oui, nous avons tenté de décrire ci-dessus le seul processus qui peut y mener
 - S'il renvoie toute l'entière responsabilité à un seul camp, c'est qu'il contribue à renforcer les barrières entre les 2 clans, au proche orient mais aussi en France.
- Est-il pour la justice ?
 - Si oui il ne peut pas accuser toute une communauté des crimes et délits de ses « mauvais » élèves.
 - Ecoutent-ils les prêches dans les mosquées qui ne cessent d'appeler au respect du droit en France ?
 - Si oui, il ne peut pas accuser d'antisémitisme le peuple arabe qui est sémite.
 - Si oui, il ne peut pas accuser les musulmans d'antisémites car le Coran reconnaît les Juifs comme monothéistes, leur viande Cachet comme Halâl, le mariage avec leurs femmes comme autorisé et leur Prophète Moïse est le plus cité de tous les Prophètes dans le Coran¹³.
 - Si oui, il doit reconnaître le droit international qui attribue à un occupant toutes les responsabilités sur le bien être des occupés et notamment l'accès à la nourriture et aux soins.
 - Si oui, il ne peut pas exiger que l'on condamne la violence palestinienne sans exiger de condamner la violence israélienne qui est plus 20 fois plus sanglante.

Refusons d'être les bouc-émissaires désignés responsables de tous les maux de la France. Les musulmans ont libéré la France, ils l'ont reconstruite et sont les « petites mains ouvrières » qui font les métiers que de nombreux français dédaignent. Nous prenons notre part de l'effort pour la nation et usons de notre droit de vote pour peser sur son avenir afin qu'il réponde à nos attentes profondes.

Nicolas Abû `Abd Allah

¹¹ De 2008 à 2020, <https://fr.statista.com/> recense 5 590 victimes palestiniennes, contre 251 victimes israéliennes. Depuis le 7 octobre, 36 479 morts palestiniens à Ghaza + 508 en Cisjordanie en représailles des 1 200 victimes israéliennes (+ 293 soldats morts à Ghaza après le 7 octobre).

¹² Coran - Sourate 16 (mecquoise), verset 90 : "« En vérité, Dieu ordonne l'équité, la charité et la libéralité [assistance] envers les proches, et Il interdit la turpitude, les actes répréhensibles et la tyrannie. Dieu vous exhorte ainsi pour vous amener à réfléchir. Soyez fidèles à vos engagements envers Dieu après les avoir contractés. Ne violez pas les serments que vous avez solennellement prêtés, après avoir pris Dieu comme garant de votre sincérité, car Dieu est au courant de tout ce que vous faites ! »"

¹³ 136 fois Moïse / Moussa, 4 fois Mohammed / Muhammad